

## RAPPORT D'ACTIVITES 2006

### I – LES ENFANTS ADOPTES :

#### **Caractéristiques des 24 enfants adoptés en 2006 :**

- 21 filles de moins de 2 ans nés en Chine
- 3 enfants âgés de 5 à 7 ans nés au Brésil : (2filles et un garçon)

#### **Les départements d'accueil**

- 1 enfant dans les départements : 05; 06; 12; 26 ; 69
- 2 enfants dans le département : 01 ; 07; 42 ; 38
- 4 enfants dans le département : 73
- 7 enfants dans le département : 74

### II – LES ADOPTANTS

24 couples mariés dont 6 couples avec un enfant :

#### **Caractéristiques socio - professionnelles des adoptants:**

19 cadres supérieurs et moyens, 12 employés et ouvriers, 4 sans emploi, 6 professions libérales, 3 artisans  
3 enseignants

### III- ACTIVITE DE L'ASSOCIATION :

#### 1/ L'accueil des candidats

##### **COURRIERS RECUS EN 2006**

Nous avons reçu 642 lettres. Sur ces 642 lettres 71 étaient issues de couples résidant dans des départements où ne nous sommes pas habilités pour l'adoption

*(Rappel) : départements où nous sommes habilités pour l'adoption*

*01-AIN, 03-ALLIER, 04-ALPES DE HAUTE PROVENCE, 05-HAUTES-ALPES, 06-ALPES MARITIMES, 07-ARDECHE, 11-AUDE, 12-AVEYRON, 13-BOUCHES DU RHONE, 15-CANTAL, 26-DROME, 30-GARD, 34-HERAULT, 38-ISERE, 42-LOIRE, 43-HAUTE-LOIRE, 48-LOZERE, 63-PUY DE DOME, 69-RHONE, 71-SAONE ET LOIRE, 73-SAVOIE, 74-HAUTE-SAVOIE, 83-VAR, 84-VAUCLUSE*

Sur 571 lettres issues de couples résidant dans des départements où nous sommes habilités pour l'adoption

Nous avons envoyé :

- . 137 questionnaires
- . 95 lettres de réflexion sur l'âge des enfants adoptables dans les pays où nous sommes habilités pour l'adoption / ou demandes de documents complémentaires

Au 31 Décembre 2006

- . Les 95 lettres ci-dessus sont restées sans réponse
- . Sur les 137 questionnaires 25 n'ont pas été renvoyés complétés
- . 32 abandons suite à grossesse ou poursuite des démarches avec une autre OAA ou attribution d'un pupille

Dossiers envoyés dans les pays :

- 54 dossiers envoyés en CHINE en 2006 (51 dossiers avaient été envoyés en 2005)
- 3 dossiers envoyés au BRÉSIL en 2006 ( 1 dossier avait été envoyé en 2005)

#### **Au 31 décembre 2006 :**

- 78 dossiers sont déposés au CCAA en Chine et en attente d'attribution
- 4 dossiers sont déposés dans des CEJA au Brésil et sont en attente d'attribution
- 2 dossiers sont déposés au MIMDES au Pérou et sont en attente d'attribution

### **2/ Le nombre de suivis: 66**

#### **CHINE :**

59 suivis ont été effectués  
dont 27 premiers suivis  
et 32 seconds suivis

#### **BRESIL :**

7 suivis ont été effectués pour 14 enfants : 2 fratries de 3 enfants, 3 fratries de 2 enfants , 2 enfants uniques  
dont 2 premiers suivis  
4 seconds suivis  
et 1 troisième suivi:

les rapports rédigés par les 20 personnes bénévoles ont été envoyés dans les pays d'origine des enfants et aux conseils généraux des lieux de leurs résidences.

## **PROCEDURES D'ADOPTION**

### **Rappel des différentes étapes :**

Réception des lettres de candidatures à l'adoption.

A la suite demande des copies des documents remis par l'ASE

Envoi de questionnaires ou de lettres adaptées

Entretien : présentation d'Edelweiss-Accueil, échanges autour du projet d'adoption et remise d'un document d'informations générales

Projet de mise en relation

Après réception du PMR, entretien au cours duquel est remis aux candidats un document concernant le dossier à constituer pour une adoption en Chine, au Brésil ou au Pérou.

Rencontre avec une famille ayant adopté et apportant un témoignage.

Nouvelle entrevue au cours de laquelle le dossier constitué est remis à l'association qui, après son contrôle, se charge de l'envoi dans le pays.

Rencontre pour vérification du dossier

Dans l'attente d'une attribution d'enfant par les autorités compétentes, il est conseillé aux futurs parents de rencontrer des familles adoptives.

Une rencontre a lieu au moment de l'attribution

Une réunion de groupe a lieu avant le départ pour le pays de l'enfant: un document est remis à la famille, concernant le déroulement du séjour sur place, des informations pratiques et les formalités à accomplir au retour en France.

En fonction des pays, après l'arrivée des enfants, 2 à 8 rencontres avec les familles à leur domicile pour les suivis post-adoption doivent être effectuées avec rédaction de rapports.

## **IV –LES RELATIONS AVEC LES PAYS D'ORIGINE**

Des réflexions sont en cours et des "études" sont amorcées pour obtenir des habilitations pour d'autres pays qui ont recours à des organismes autorisés d'adoption.

### **A/ CHINE (PAYS LA HAYE):**

**La Chine a ratifié la convention de La Haye le 16 septembre 2005 (entrée en vigueur le 1er janvier 2006)**

21 filles de moins de 2 ans ont été adoptées en 2006

54 dossiers ont été envoyés en CHINE en 2006

### **La commission chine a défini les orientations suivantes :**

- continuer l'adoption des enfants petits de Chine
- continuer à lier l'adoption à l'aide sur place
- s'ouvrir à l'adoption d'enfants à particularité (sous réserve d'une équipe qui s'en charge)
- structurer l'organisation de l'adoption en Chine en privilégiant la communication et l'écoute, afin de travailler en équipe Organisation des tâches

Il est nécessaire de lister les tâches afin de pouvoir les répartir et les partager.

Il apparaît nécessaire qu'il y ait une personne (secondée par 1 ou 2 autres) qui puisse avoir la maîtrise de l'ensemble du processus relatif à l'adoption en Chine dans le cadre d'Edelweiss-Accueil, comprenant notamment

- le planning d'envoi des dossiers en Chine,
- les relations avec la secrétaire,
- les relations avec les autres commissions,
- les relations au sein de la Commission Chine,
- les relations avec nos partenaires en Chine

## **REUNION CHINE CCAA-MAI-OAA DU 20/09/06**

### **Principaux sujets évoqués :**

M. Bos rappelle la réunion tenue le matin consacrée principalement aux conséquences de l'entrée en vigueur de la Convention de La Haye au 1<sup>er</sup> janvier 2006 pour la Chine. Règle générale pour tous les documents et rapports de suivi, se référer à la CLH.

Confirmation que le nombre des enfants remis à l'adoption internationale baisse, en raison notamment de l'accroissement de l'adoption interne.

Le délai d'attente passe ainsi à 14 mois

Evolution de l'adoption des enfants chinois : la France a démarré en 1998 avec 3 OAA, il y en a maintenant 2 de plus et l'AFA.

Mme CHU déclare que si la France n'adopte pas beaucoup d'enfants chinois la qualité des familles françaises adoptantes est "incomparable et l'intégration des enfants est particulièrement réussie".

Plusieurs OAA (MDM, FA, EFF) la remercient et soulignent que ces bons résultats observés jusqu'à présent sont le fruit d'un travail important réalisé en amont -par les OAA- qui ont pour priorité l'intérêt de l'enfant et sa bonne adaptation.

Mme Chou indique qu'à priori la Chine n'ouvrirait pas de nouveaux pays à l'adoption sauf l'Italie déjà sur les rangs. Elle précise néanmoins que la décision est du ressort du Ministère des Affaires Civiles et non du CCAA. En réponse à une question elle indique que la durée d'attente actuelle de 14 mois peut n'être que provisoire et augmenter pour aller jusqu'à 2 ans et même au delà.

Il y a actuellement en Chine 20000 dossiers en attente et les effectifs du CCAA ne peuvent en traiter que 1000 par mois. Les dossiers sont traités dans leur ordre d'arrivée tous pays confondus

L'adoption des enfants à particularités (special needs) sera facilitée par une réduction des délais d'attente à 3 ou 4 mois et par une limitation des des frais à 200 USD.

La Chine a prévu une conservation longue des dossiers des enfants et leur informatisation pour répondre aux futures demandes sur les origines. Le CCAA souhaite que celles ci leur parviennent via les OAA plutôt qu'en direct. Le Canada qui adopte en Chine depuis 10 ans environ a déjà transmis des demandes Les visiteurs se sont montrés très intéressés par des précisions sur la procédure et les délais pour que les enfants chinois adoptés acquièrent la nationalité française.

La réunion a pris fin après des échanges sur les documents CLH qui seront à fournir pour que la transcription par le tribunal de Nantes ne pose aucun problème. A noter que pour Mme CHU, les documents relatifs aux requérants (article 15 CLH) peuvent être fournis au CCAA indifféremment en français en anglais ou en chinois...

Fin décembre le CCAA a envoyé les nouvelles directives au sujet des critères concernant les familles adoptives.

## **B/ BRÉSIL ( PAYS LA HAYE)**

**Pour rappel : Le Brésil a ratifié la convention de La Haye et elle est entrée le 1er Juillet 1999**

### **Réorganisation des différentes responsabilités sur le Brésil**

Afin de mieux équilibrer la charge de travail et faciliter les relations avec les correspondantes sur place, des interlocuteurs référents sont définis pour chaque état :

- **Rio** : Sylvie et Laurent Marioton en lien avec Béatrice Mesnard
- **Recife** : Elizabeth Roy et Philippe Gaudemer en lien avec Zélia Barbosa
- **Vitoria** : Marie-Ange Jacquard en lien avec Dora Tavares et Carla Giovannetti (avocate)
- **Saõ Paulo** : Catherine Roche en lien avec Brigitte Kernbaum
- **Belo Horizonte** Michèle Bellemin en lien avec Marisa Drumond, Marilia Lima de Alvarenga (avocate) et Dimas Neto (correspondant auprès de l'autorité Centrale)

Chaque référent a le souci de prendre et donner des nouvelles régulières, de faire le point sur les dossiers des familles déposés et des enfants adoptables dans chaque état.

### **Mise en place d'audio-conférences**

Au vu des multiples activités de chacun, pour faciliter des temps d'échanges réguliers mais pas trop « couteux » en énergie et en temps, nous avons donc « adopté » le système d'audio-conférence. Cela nous a permis de nous parler assez fréquemment tout au long de l'année, **7 fois en tout**, avec une fréquence dépendant des événements en cours.

Chaque fois nous faisons le point sur les dossiers des familles en cours au Brésil et en préparation en France, nous échangeons sur les situations qui nous posent problème, sur les exigences diverses de l'administration brésilienne....., la remise à jour des documents à remettre aux familles.

Ces temps d'échanges nous permettent également de nous harmoniser sur les points importants à bien éclaircir avec les familles qui désirent adopter au Brésil.

le jeudi 4 Mai participation à une réunion de tous les OAA en lien avec le Brésil à la MAI  
( point sur les relations avec ce pays et sur les difficultés rencontrées)

A partir de mi-mai, préparation des adoptions des trois enfants qui sont arrivés cette année :

En Juillet, départ des Blondin pour l'adoption à Vitoria de Maiane, 7 ans ½, retour en France en Septembre,

En Aout, départ des Schiedlbauer pour l'adoption de Bianca 5 ans ½ à Saõ Paulo, retour en France en Octobre.

En Septembre, départ des Rota pour l'adoption à Saõ Paulo de Leandro 5 ans ½, retour en France fin octobre.

Sur les deux états, les adoptions se sont déroulées sans difficultés au niveau des procédures. Les délais annoncés par les juges ont été respectés.

Marie-Ange a pris un peu de temps sur son voyage personnel en Août pour :

Effectuer des démarches pour reprendre des contacts avec la CEJA de Bahia (Salvador)  
Rencontrer Nilzete Moreas traductrice à Vitoria suite aux nouvelles dispositions transmises par le consulat du Brésil en France concernant l'arrêt des légalisations des dossiers et l'obligation de les faire traduire au Brésil.

9 et 10 septembre:

**Réunion de travail de la commission BRÉSIL** : études des possibilités pour faire effectuer les traductions au Brésil. Proposition au conseil d'administration de la nouvelle procédure de traduction et de l'augmentation des dédommagements aux correspondants sur place. Ces propositions sont entérinées par le C.A. du 20 septembre.

**Pique-nique + temps d'échanges** avec les familles ayant adopté ou en attente d'adoption au Brésil et au Pérou –une quinzaine d'enfants, environ 25 adultes étaient présents.

**Fin septembre** : le premier dossier de famille part en traduction au Brésil, selon la nouvelle procédure définie. Nilzete Moreas qui se charge de ce travail, bien connue par quelques uns d'entre nous puisque c'est elle qui a effectué la traduction des dossiers de nos enfants à Vitoria, montre à cette occasion une compétence et une rapidité extraordinaires.

Mise à jour du guide mémo pour les référents: finalisé le mardi 10 octobre

samedi 9 décembre :

Réunion sur le thème: constitution du lien dans l'adoption plus tardive (enfants de plus de 5 ans) et dans l'adoption de fratries. Environ 20 personnes étaient présentes.

Ces deux temps, le 10 septembre et le 9 décembre, ont été des moments très intéressants, très riches dans les échanges et dans le partage. A noter que nos enfants sont toujours très contents de se retrouver. Pour eux, nos réunions sont des moments de fête.

Visites aux familles et rédaction des rapports de suivi des enfants arrivés en 2005 et 2006

(7 familles, 14 enfants concernés)

**Et au bureau :**

Envoi du rapport d'activités de 2005 : mardi 25 avril

Demande de renouvellement du cadastramento ( police fédérale) à partir du 10 mai avec nombreuses relances jusqu'en Novembre. Cela a failli également poser un grave problème pour les démarches d'adoptions de Bianca et Léandro

Date du certificat de cadastramento obtenu finalement le 7/11/ 2006 valable jusqu'au 7 novembre 2007

Demande de renouvellement du credenciamento ( autorité centrale à Brasilia) valable jusqu'au 6 octobre 2006 :jeudi 3 Juillet. Nous rencontrons de grandes difficultés pour obtenir son renouvellement. A ce jour, nous ne l'avons pas encore. De nouveaux décrets sont sortis dont nous n'avons été informés que très récemment et à la suite de multiples péripéties dans le dossier. Cela bloque le dépôt des dossiers de nouvelles familles à São Paulo et Recife.. Nous pensons cependant que courant mars, la situation va se régulariser.

Le renouvellement du credenciamento exige un temps énorme passé en e-mail, conversations téléphoniques, avec la grande difficulté due à l'éloignement d'avoir des réponses et de comprendre ce qui se passe.

## **C/ PEROU ( PAYS LA HAYE)**

Le 4 février 2006, nous répondions favorablement à la proposition de Mr César Diaz, secrétaire national du MIMDES, de renouveler notre convention avec les services de l'adoption péruviens, dans le cadre de la Campagne « Angeles que aguardan ».

Nous avons donc constitué le dossier de demande de collaboration et l'avons envoyé le 21/04/06. Nous avons adressé les annexes demandées ensuite, le 24/07/06.

Parallèlement, nous avons recherché un correspondant « Edelweiss-Accueil » à Lima et donné un pouvoir à Mario Miguel Vilela Cornejo.

Le 2 octobre 2006, la Convention pour l'adoption d'enfants de la Campagne « Angeles que aguardan » a été signée par Sahdah O.Fayad Valverde, la nouvelle secrétaire du MIMDES.

Cette convention autorise, pour une durée de 2 ans, l'adoption d'enfants de plus de 5 ans, de fratries, d'enfants ou adolescents avec problèmes de santé ou handicap physique et/ou mental.

Mario Vilela Cornejo a été accepté comme représentant officiel d'Edelweiss-Accueil auprès du MIMDES,.

Depuis la réception de notre nouvelle Convention, nous consultons très régulièrement le site Web du MIMDES et en particulier la liste des enfants de la Campagne « Angeles que Aguardan ».

Nous constatons que les enfants en attente et pour lesquels nous sommes directement informés par internet sont âgés et ont, en moyenne, plus de 10 ans.

Le 9/01/07, un courrier a été adressé à Mme Fayad Valverde pour l'informer de la réalité des limites des couples qui s'adressent à Edelweiss-Accueil :

enfants jusqu'à 7 ans environ

fratries dont l'aîné peut avoir 7/8 ans

tous petits enfants ayant des maladies ou de légers handicaps bien identifiés et curables

Nous attendons une réponse pour savoir si, compte-tenu de ces limites, nous pourrions engager les familles qui s'adressent à notre organisme et leur « garantir » qu'une suite sera donnée à leur demande.

Les membres actifs d'Edelweiss-Accueil, tous parents adoptifs, ont régulièrement organisé des rencontres avec les familles dont les dossiers sont déposés au MIMDES, leur apportant un soutien moral continu dans leurs démarches.

Aujourd'hui, 2 familles, l'une en adoption régulière pour un enfant dont l'âge est inférieur à 7 ans, l'autre en adoption dans le cadre de la Campagne Angeles que Aguardan pour une fratrie de deux enfants, et toutes deux déclarées aptes, sont dans l'attente d'une attribution.

EDELWEISS-ACCUEIL soutient les actions d' EDELWEISS-ESPOIR dont le but est d'accompagner quelques programmes de développement et de protection de l'enfance et la commission Pérou a engagé une réflexion sur une aide pour les enfants dans les Andes péruviennes, près d'Andahuylas, en collaboration avec l' Association MUNAY de Nantes déjà très impliquée dans cette région auprès des communautés et qui \*soutient par son aide des projets de développement rural sans assistanat dans le domaine de la nutrition, de l'éducation, de la santé et de la protection infantile.\*

## **V- RELATIONS AVEC LES CONSEILS GENERAUX , LES AUTRES OAA, LA FEDERATION...:**

### **avec la MAI :**

Une réunion a eu lieu avec les 5 autres OAA agréés au Brésil

Une réunion avec une délégation du CCAA pour la Chine et les 5 autres OAA agréés pour la Chine

### **avec la FFOAA (Fédération Française des Organismes Autorisés d'Adoption)**

Edelweiss Accueil fait partie du Conseil d'administration de la FFOAA et a donc participé à des réunions de la fédération : CA, AG, réunion de secteur Sud-Est.

## **VI- VIE DE L'ASSOCIATION :**

### **⇒ FONCTIONNEMENT D'EDELWEISS-ACCUEIL**

Environ 50 personnes participent au fonctionnement d'Edelweiss-Accueil

7 responsables sur place dans les pays (6 au Brésil et 1 au Pérou)

Des responsables du BLAS en Chine

40 bénévoles environ s'investissent pour l'association à plusieurs niveaux :

-conseil d'administration

-commissions de lecture de demandes d'adoption

-commissions par pays

-constitution et rédaction des dossiers administratifs

-constitution et rédaction des notices, brochures, documents en direction des adoptants

-rédaction des fiches, des plaquettes de présentation d'Edelweiss-Accueil, de la lettre d'informations

-comptes-rendus des divers CA, commissions et réunions

-relations avec les pays étrangers

-accueil et accompagnement des familles en attente d'adoption

- témoignages d'adoption

- -commission de suivis des enfants : suivi et rédaction des rapports nécessaires concernant les enfants et leurs familles après l'arrivée en France des enfants

**Conseil d'administration : 12 membres actifs**

4 réunions du conseil d'administration ont été nécessaires pour décider des orientations et de l'évolution du fonctionnement d'Edelweiss-Accueil par rapport aux exigences administratives de la France, du Brésil, du Pérou, de la Chine et par rapport aux familles en attente d'adoption.

**Commissions de lecture des dossiers des postulants à l'adoption : 23 membres actifs répartis en 3 groupes locaux**

Des commissions de lecture examinent les dossiers de demandes des familles adoptives : lettres, documents administratifs, questionnaires, compte -rendus d'entretiens ..... Des réunions ont eu lieu environ toutes les 2 à 3 semaines c'est-à-dire **19 fois en 2006**. Ces réunions ont eu lieu alternativement à Lyon, à Nances et à Ugine les entretiens avec les postulants ont été assurés par 20 personnes soit 10 binômes (3 binômes en Haute-Savoie, 2 binômes en Savoie, 1 binôme en Isère, 4 binômes en Rhône/Loire), (depuis décembre 15 nouvelles personnes binômes sont en cours de formation)

#### Commission suivi des enfants adoptés : 16 membres actifs

Une réunion a eu lieu en janvier sur les suivis.

Un changement de présentation du document de suivi a été effectué.

Un bilan et une mise en commun du but et de la procédure des suivis ont été élaborés.

Sa mission:

- organiser la répartition des suivis entre les différentes personnes référentes Edelweiss-Accueil
- harmoniser les différents rapports écrits

#### Commissions par pays

Leurs missions:

- réfléchir sur la réalité de l'adoption dans ces pays
- rédiger des documents pour améliorer l'information aux familles et pour mieux les accompagner
- rédiger des courriers et les dossiers en direction des autorités françaises et étrangères
- réaliser tout le travail nécessaire pour l'organisation des adoptions

#### ⇒ORGANISATION D'EDELWEISS-ACCUEIL

Une amélioration est à noter au niveau du fonctionnement de l'association, notamment grâce à :

une meilleure organisation pour optimiser la réalisation des tâches,

la mise en place et l'amélioration d'un outil informatique destiné, à mieux maîtriser les données des dossiers d'adoption.

### **Evolution de l'organisation :**

#### ***Réflexion sur les tâches et les missions***

L'étude des documents existant a permis de reconnaître 38 missions et 29 tâches nécessaires au fonctionnement de l'association.

Une répartition des tâches entre les missions et les personnes investies dans le fonctionnement de l'association est en train de se mettre en place.

#### ***Programme annuel de fonctionnement***

L'établissement des grandes lignes de fonctionnement de l'association a permis d'établir une trame de travail (et des ordres du jour des CA) sur l'ensemble de l'année.

Les CA sont complétés par de nombreuses réunions des commissions.

### **Base de données « extranet »**

Le projet a été conçu et développé avec un intervenant extérieur. Il est aujourd'hui complètement opérationnel. Des améliorations ainsi que des développements complémentaires ont été effectués et sont en évolutions continues

- ✓ La base de données est accessible par Internet à tous les titulaires d'identifiants
- ✓ Les données concernant les adhérents et les adoptants sont disponibles. Les données sont accessibles grâce à des liens entre les noms d'orphelinats, de familles, d'enfants, de pays, etc.
- ✓ Le suivi des dossiers est possible en temps réel grâce aux mises à jour réalisées systématiquement par la secrétaire de l'association
- ✓ Une attestation de confidentialité a été élaborée et signée par les membres actifs de l'association.
- ✓ Nous avons déclaré l'outil à la CNIL

#### ⇒INFORMATIONS POUR LES FAMILLES

**1) organisation en plus de l'assemblée générale et des réunions de CA et du travail dans différentes commissions:**

3 réunions d'information avec les familles avant leur départ en Chine

1 réunion en direction de toutes les familles adoptives avec Mme Weber, psychologue, sur thème: « constitution du lien dans l'adoption plus tardive »

**2) Edition d'une lettre d'information** en juin diffusée en direction des adhérents, des adoptants, des familles en attente d'adoption, de la MAI, des 24 conseils généraux, des interlocuteurs étrangers. Cette lettre rédigée par plusieurs membres actifs est le reflet des activités marquantes d'Edelweiss-Accueil tout au long de l'année.

La lettre d'Edelweiss-Espoir était jointe à l'envoi de cette lettre et le lien entre les 2 structures a pu ainsi être réaffirmé.

### ⇒ RENCONTRES CONVIVIALES

Un pique nique a eu lieu au mois de mai entre les familles adoptantes et les membres d'edelweiss

Une rencontre entre les familles ayant adopté aux Brésil et Pérou a été organisée en septembre.

Une journée au ski (avec un slalom) a eu lieu à la Toussuire.

Un goûter en direction des enfants avec animation par un clown a eu lieu en janvier.

### ⇒ SUBVENTIONS ACCORDEES, DONNS, ADHESIONS

Pendant l'année 2006 :

\* Des subventions nous ont été octroyées par :

- La MAI (Mission de l'Adoption Internationale) :

3 000 euros pour une mission en Chine

- Le conseil général de Savoie :

1700 euros pour des frais de fonctionnement

\* Des dons pour un montant de 455 euros nous sont parvenus de familles adoptives

\* 117 personnes ont adhéré à Edelweiss-Accueil (coût de l'adhésion : 10 €)

dont 86 membres actifs et 31 membres associés

### ⇒ EDELWEISS-ESPOIR

Les liens avec EDELWEISS-Espoir (association à vocation humanitaire) se sont amplifiées avec la prise en compte d'un nouveau programme : « le plan pour l'avenir » en direction d'enfants orphelins handicapés de Chine. Edelweiss-Accueil a organisé une tombola lors de son pique-nique annuel dont les fonds récoltés ont été entièrement reversés à cette action en Chine.

Les engagements actuels d'Edelweiss-Espoir sont:

BRESIL: soutien financier mensuel pour le fonctionnement de:

\* Simplesmente à Vitoria ; projets metamorfoso et Viva Viana

\* Joias à Nova Iguaçu (RJ)

- TOGO: financement de programmes scolaires dans la région rurale d' Hamoegbé (parrainages)

- MADAGASCAR: parrainages d'enfants à Tannanarive

BURKINA FASO: soutien à Ouahigouya de l'ASED : prise en charge de 80 enfants très démunis délaissés ou abandonnés (En lien avec l'association Chambéry/Ouahigouya) et de la gestion d'une ferme pédagogique

-CHINE : Participation au Plan pour l'Avenir (soutien du programme d'aide aux enfants handicapés)

- PEROU : un projet est en cours d'élaboration avec l'association Munay

Les liens entre Edelweiss-Espoir et Edelweiss-Accueil (entre soutien aux projets de développement dont les enfants sont les bénéficiaires et adoption) se renforcent et se développent.

## **VII - LES ACTIVITES DE FORMATION :**

**1/Formation interne à Edelweiss-Accueil** animée par Christine Marcepoil, psychologue

5 réunions "entretiens avec les familles postulantes" ont eu lieu

pour le premier groupe : en juillet

pour le deuxième groupe : en janvier, et en juillet

une supervision avec les deux groupes en novembre

pour le troisième groupe : en novembre

**2/Formation externe**

Une journée de formation avec la MAI.

## **VIII – LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR EDELWEISS-ACCUEIL :**

En 2006 Edelweiss-Accueil a traité 642 demandes d'adoption par courrier.

Sur 571 lettres envoyées par des couples résidant dans les départements où nous sommes autorisés, nous avons adressé 137 questionnaires

Au final 57 dossiers ont été envoyés dans le pays d'adoption

Beaucoup de travail administratif. Souvent les adoptants ont des démarches en cours avec plusieurs organismes et se décident au dernier moment d'abandonner leurs démarches au profit d'un autre OAA alors que beaucoup de temps a déjà été passé avec eux.

Certains projets d'adoption ne correspondent ni à la réalité locale ni au profil des enfants adoptables (Brésil)

De plus, Certains postulants ont des exigences ethniques.

Les souhaits exprimés par un certain nombre au niveau de l'âge des enfants sont souvent en décalage par rapport à leur propre configuration familiale.

Il est bien dommage que très peu de familles formulent un projet d'adoption pour des enfants de plus de 5/6 ans (seuls ou en fratries). Les appels des autorités brésiliennes par exemple pour ces enfants sont nombreux et restent sans réponse. La réalité de l'adoption internationale est-elle vraiment prise en compte par les services compétents français ??

Sans doute un travail est à faire en lien avec les personnels et les responsables des conseils généraux pour considérer positivement l'adoption des enfants de plus de 5 ans , pour unir nos convictions et nos compétences afin de mieux accompagner leurs futurs parents.

Il est à regretter qu'aucune politique française d'aide aux pays d'origine ne soit mise en place au niveau de l'adoption, (aide à la recherche tutélaire, programmes de formation, programmes sociaux...) contrairement à certains autres pays européens en Amérique du Sud notamment.